

hémisphère. Dans le cas de Cuba, j'estime que nous avons tous la possibilité de concourir dès le début au processus de réforme. Nous pouvons dispenser des avis et un soutien susceptibles de favoriser un changement positif et harmonieux dans les domaines économique et politique. Un grand nombre des organisations et entreprises dont j'ai parlé tout à l'heure ont déjà apporté une contribution importante à cet égard. Les gouvernements peuvent, eux aussi, jouer un rôle, en appuyant le secteur non gouvernemental, ainsi qu'en procédant officiellement à des consultations régulières et ouvertes.

Je tiens à ajouter qu'au-delà de la dimension strictement bilatérale, le Canada, en sa qualité de partisan de longue date du multilatéralisme, attache une importance particulière au rôle des organisations internationales. Même si elles n'arrivent qu'à maintenir un dialogue courtois entre les États au sujet de certaines questions de portée internationale, elles auront déjà fourni une contribution précieuse. Le Canada préconise donc fermement l'universalité des organisations, qu'il s'agisse du statut de membre à part entière d'organisations mondiales comme l'ONU ou d'organisations à caractère régional. À la récente conférence de l'OEA, à Belém, j'ai avancé l'idée que celle-ci se doit d'envisager le jour où Cuba pourra à nouveau jouer intégralement son rôle, avec tous les privilèges et toutes les responsabilités que cela comporte. L'isolement est malsain, alors que les contacts étroits avec une organisation de plus en plus dynamique, qui fait beaucoup pour promouvoir la libéralisation économique et politique, peuvent produire des résultats pratiques et positifs.

Quels sont les objectifs du Canada à Cuba? En premier lieu, notre présence ici traduit la volonté de promouvoir plusieurs intérêts concrets de mon pays, notamment en ce qui concerne le commerce. Deuxièmement, nous souhaitons soutenir un changement qui soit positif et pacifique à Cuba, tant sur le plan politique qu'économique. Il se peut que nous divergions d'opinion sur certains aspects du changement, en particulier dans les domaines des droits de la personne et du développement démocratique, mais nous allons poursuivre la discussion aux niveaux appropriés. Troisièmement, nous désirons encourager Cuba à participer pleinement et de manière constructive aux affaires internationales. Enfin, nous ne voulons pas que le gouvernement canadien entrave l'action des organisations et des particuliers canadiens qui mènent leurs propres activités et entretiennent leur propre dialogue avec des Cubains, en raison des restrictions apportées dans le passé à l'aide officielle au développement.

Conformément à ces objectifs, le gouvernement que je représente a décidé d'apporter un certain nombre d'aménagements à sa politique à l'endroit de Cuba. Aucune de ces modifications n'a valeur de tournant décisif, car les bases de ce que j'estime être une politique judicieuse sont déjà en place. Prises dans leur ensemble, toutefois, ces mesures mettent en relief une approche un peu plus militante de nos rapports de même qu'un désir, de notre part, d'intensifier les